

Politique Municipalité amie des aînés-es

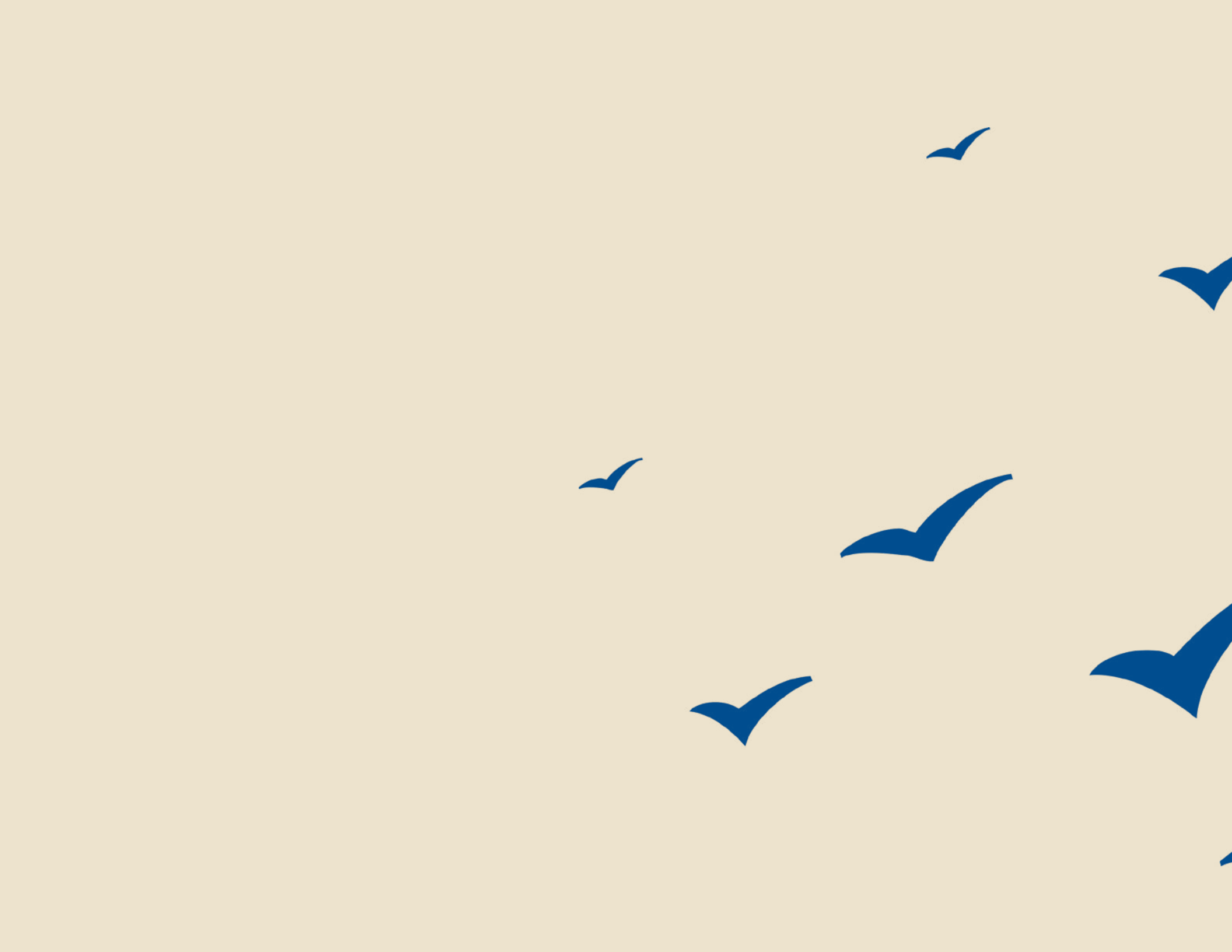
Plan d'action 2023-2026





TABLE DES MATIÈRES

I	À propos	5
	Mot du maire	6
	Mot de l'élue responsable des aînés-es	7
	Remerciements	8
	Mise en contexte	9
	Les objectifs de la politique	10
	Comité de pilotage MADA	11
II	Les fondements	13
	Qu'est-ce qu'une personne aînée ?	14
	Qu'est-ce que le vieillissement actif ?	15
	Nos valeurs	16
	Nos champs d'action et orientations	17
III	Portrait de la municipalité	19
	Saint-Jean-Port-Joli en bref	20
	Démographie	21
IV	Plan d'action	23
	Tableau 1 : espaces extérieurs et bâtiments	24
	Tableau 2 : habitat et milieu de vie	27
	Tableau 3 : sécurité, transport et mobilité	29
	Tableau 4 : participation sociale et loisirs	33
	Tableau 5 : respect et inclusion sociale	36
	Tableau 6 : communication et information	38
	Tableau 7 : santé et services sociaux	39
	Liste des abréviations	43





I

À propos

Mot du maire

La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est fière de présenter à ses citoyennes et citoyens sa nouvelle politique MADA, qui guidera et inspirera ses actions pour les trois prochaines années. Cette démarche riche en rencontres et en échanges a permis de cibler des besoins et des enjeux prioritaires, et de réfléchir aux moyens d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de nos personnes âgées.

Je remercie du fond du cœur le Comité MADA pour son énergie et son engagement à faire de notre communauté un endroit plus accueillant pour les personnes âgées. Sa mobilisation et celle de nos partenaires sont essentielles afin que nous puissions créer une communauté plus inclusive et équitable à l'égard des aînés-es. Je vous invite donc à prendre connaissance de cette politique pour que nous soyons tous et toutes engagés-es à faire de Saint-Jean-Port-Joli une véritable Municipalité Amie Des Aînés.

Sincèrement,

Normand Caron
maire de Saint-Jean-Port-Joli



Mot de l'élue responsable des aînés-es

Chers concitoyennes et concitoyens,

À titre de conseillère municipale responsable du dossier de la Politique MADA, je vous présente le plan d'action MADA de Saint-Jean-Port-Joli. En se dotant de ce nouvel outil, nous poursuivons la démarche déjà amorcée avec le comité de la Politique familiale en 2013 et devenons officiellement une Municipalité Amie Des Aînés-es. Nous nous donnons collectivement les moyens pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la municipalité en leur permettant d'y vivre et d'y vieillir en santé et en sécurité. En se fixant des objectifs précis et en entreprenant des actions concrètes, je suis persuadée que nous pouvons rendre notre communauté plus accueillante, sécuritaire et inclusive à l'égard des aînés-es et ainsi continuer à favoriser et à faciliter leur grande participation à notre vie sociale et culturelle.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude envers le comité de pilotage: merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre collaboration précieuse dans cette démarche !

Ginette Plante

élue responsable du dossier MADA



Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage MADA, Geneviève Caron, Pierre Couture et Marie-Andrée Morin, Ginette Plante ainsi que les membres de l'équipe municipale, Martin Picard et Virginie St-Pierre, qui ont contribué à la réalisation de ce plan d'action. Grâce à leur implication et à leur dévouement, nous sommes prêts à relever le défi de bâtir une société plus juste, plus sécuritaire et plus respectueuse des personnes âgées. Nous reconnaissons également la contribution inestimable des personnes âgées qui ont pris le temps de remplir le sondage et de participer à la rencontre de consultation publique.

Nous tenons à remercier la MRC de L'Islet, l'Es-pace Muni, plus précisément Denise Chayer, notre accompagnatrice, ainsi qu'Anaïs-Monica Mckay de McKay & Co, pour leur soutien et le partage de leur expérience. Enfin, cette politique MADA n'aurait pu être réalisée sans la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux.





Mise en contexte

La démarche Municipalités Amies Des Aînées-es (MADA) vise à permettre à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de favoriser la participation active des personnes aînées dans sa communauté. Elle prévoit l'adaptation des programmes, des infrastructures et des services aux besoins de cette population. Cette démarche s'appuie sur le concept de vieillissement actif mis de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour maximiser les possibilités de rester en bonne santé, de participer à la vie sociale et de se sentir en sécurité, cela afin d'accroître la qualité de vie des personnes vieillissantes (OMS, 2002).

À cette fin, un comité de pilotage a été formé pour entreprendre la réactualisation de la politique MADA, qui faisait jusqu'alors partie intégrante de la politique familiale municipale (2013).

Les objectifs de la politique

Une Municipalité Amie des Aînés-es s'efforce de promouvoir une culture de l'inclusion de tous et toutes, quel que soit leur âge ou leurs capacités, et d'offrir des politiques, des services et des structures pour encourager les personnes âgées à vieillir en restant actives. Pour atteindre ces objectifs, une MADA doit lutter contre l'âgisme, adopter une approche intégrée et globale, encourager la participation des aînés-es et s'appuyer sur la collaboration et la mobilisation de toute la communauté.

La politique municipale MADA de Saint-Jean-Port-Joli est un véhicule pour traduire en actions concrètes notre volonté de nous engager en faveur de l'inclusion des aînés-es et de leur offrir un environnement qui répond à leurs besoins. Nous reconnaissons leur rôle essentiel dans la communauté et souhaitons encourager leur participation active dans la vie communautaire ainsi que soutenir les bénévoles qui œuvrent à leur bien-être. Notre politique est donc ouverte à une participation citoyenne constructive et vise à alimenter un sentiment d'appartenance.



Comité de pilotage MADA

La démarche MADA de Saint-Jean-Port-Joli a été confiée à un comité de pilotage mis en place en mai 2022 et composé de personnes représentatives des citoyen-nes aînés-es de la communauté, soit:



Ginette Plante

élue responsable des aînés-es



Geneviève Caron

secrétaire-relationniste de l'organisme FADOQ



Pierre Couture

président de l'organisme FADOQ



Marie-Andrée Morin

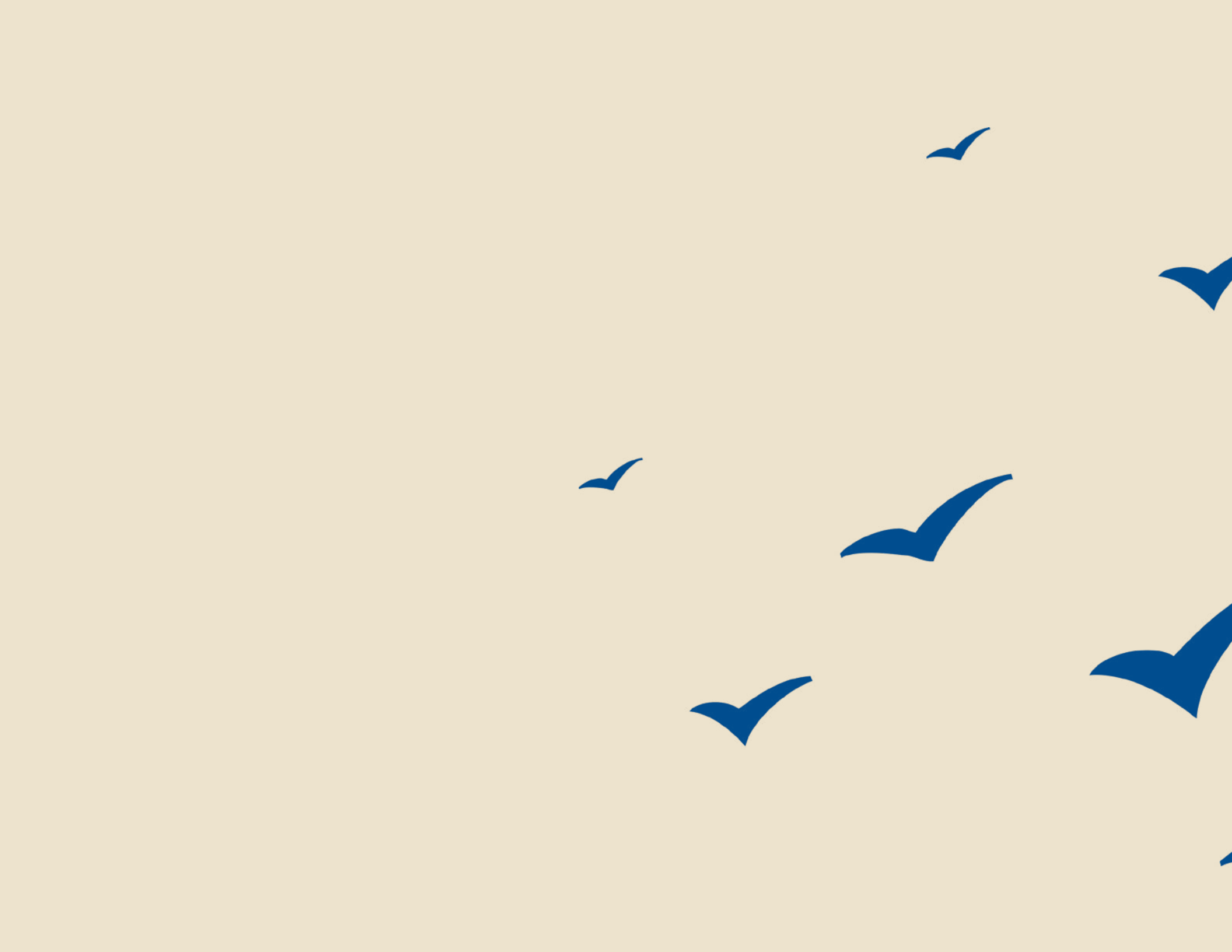
citoyenne de Saint-Jean-Port-Joli



Comité de suivi MADA: Ginette Plante, Louise Vohl, Geneviève Caron, Éric Thivierge, Frédéric Lago (jusqu'en juillet 2023), Brigitte Caron, Virginie St-Pierre et Marie-Andrée Morin.

Le comité a collaboré à l'élaboration du portrait et du diagnostic du milieu ainsi qu'à l'identification des priorités d'action pour les aînés-es. Un sondage en ligne et papier ainsi qu'une consultation publique ont été organisés afin de recueillir un maximum d'informations à propos des besoins spécifiques des personnes aînées. Au total, 64 personnes ont répondu au sondage et quinze (15) personnes ont participé à la consultation publique. Grâce à ces deux consultations, le comité MADA était en mesure d'élaborer une politique éclairée pour les personnes aînées de Saint-Jean-Port-Joli et un plan d'action MADA pour une période de trois (3) ans, qui ont été adoptés par le conseil municipal en date du 3 avril 2023.

Le comité de suivi sera désormais remplacé par un comité de mise en œuvre et de suivi qui veillera à la réalisation des actions prévues au plan et au respect de l'échéancier. Le plan d'action pourra être ajusté et bonifié au besoin au cours des trois prochaines années, en s'assurant que les résultats soient diffusés à la communauté.





II

Les fondements

Qu'est-ce qu'une personne aînée ?

- Une personne est socialement considérée comme aînée lorsqu'elle atteint l'âge chronologique de 60 ans.
- Une personne aînée est un-e citoyen-ne qui continue de participer activement à bâtir l'avenir de sa communauté en s'impliquant dans la vie communautaire selon des intérêts variés.
- Son bagage de connaissances et d'expériences de vie constitue un atout de grande valeur pour son milieu.
- Une personne aînée apprivoise en outre de nouvelles réalités et de nouveaux besoins qui requièrent des solutions adaptées.



Les aînés-es de Saint-Jean-port-Joli sont des personnes reconnues pour leur savoir-faire, leur engagement bénévole et leur soutien aux organismes communautaires et culturels, ainsi que pour la fierté de leur appartenance. Ils et elles, en tant que témoins privilégiés de l'histoire, sont les gardien-nes de notre patrimoine et de l'évolution de notre communauté, jouant un rôle clé dans la transmission de nos valeurs et de nos pratiques culturelles et sociales. Ils et elles demeurent une source d'inspiration et d'encouragement pour les jeunes générations, et leur enseignement et leurs conseils se révèlent très précieux pour le développement de la collectivité. De plus, leur ouverture et leur dynamisme font d'eux des moteurs de solidarité intergénérationnelle et de cohésion sociale.

Qu'est-ce que le vieillissement actif ?

Le vieillissement actif reconnaît le droit des personnes âgées à participer pleinement à la vie de la communauté et à être traitées avec respect et dignité, malgré leur âge. Cette approche favorise un mode de vie sain et actif pour les aînés-es et leur donne les moyens de rester engagé-es dans leur communauté. Elle permet de maintenir l'autonomie des aînés-es, de favoriser leur bien-être physique et mental par le biais des saines habitudes de vie (activité physique, régime alimentaire sain, hygiène du sommeil et gestion du stress), ainsi que de promouvoir les avantages d'une participation active à la vie sociale.

Les trois principes du vieillissement actif sont:



La santé

Réfère à la prévention et au traitement des maladies chroniques ainsi qu'au déclin fonctionnel pour vivre plus longtemps et en meilleure santé.



La participation

Fait référence à l'inclusion des personnes âgées dans tous les domaines de la vie : social, économique, culturel et spirituel.



La sécurité

Réfère à la protection des personnes âgées et à leur sentiment de sécurité physique et financière.

Nos valeurs

Les valeurs qui animent le comité de pilotage et qui ont guidé la révision de la Politique MADA sont :



Le respect des personnes âgées dans leur diversité et leur dignité



L'autonomie chez les personnes âgées garante d'une qualité de vie



L'inclusion et l'implication des personnes âgées dans la municipalité



La reconnaissance des personnes âgées comme une force vive et contributive



L'ouverture aux approches innovantes pour les personnes âgées



Nos champs d'action et orientations

Les orientations retenues ont été sélectionnées en tenant compte des résultats obtenus lors des consultations citoyennes, ainsi que des possibilités entrevues par le comité de pilotage pour réaliser les actions et atteindre les objectifs établis dans le plan d'action. Ce dernier s'oriente autour de sept (7) axes qui sont:

-  **Les espaces extérieurs et les bâtiments**
-  **L'habitat et le milieu de vie**
-  **La sécurité, le transport et la mobilité**
-  **La participation sociale et les loisirs**
-  **Le respect et l'inclusion social**
-  **La communication et l'information**
-  **La santé et les services sociaux**





III

Portrait de la municipalité

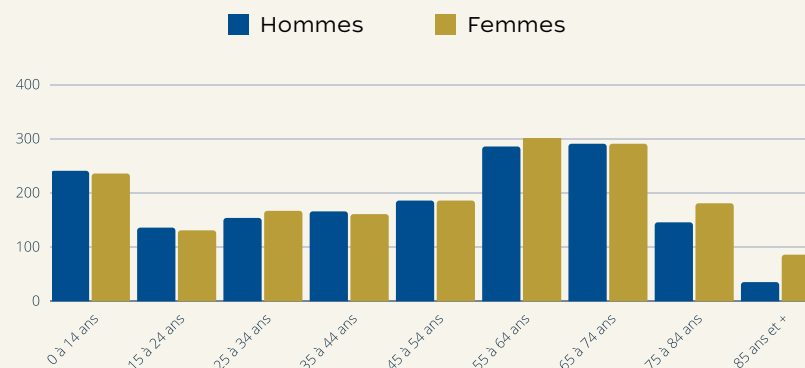
Saint-Jean-Port-Joli en bref

Saint-Jean-Port-Joli est une charmante municipalité, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent et bordée par les Appalaches, dans la MRC de L'Islet. Elle est située à environ 100 km à l'est de Québec et à environ 50 km de la frontière avec les États-Unis, ses voisins du sud. Sa population est de 3 329 habitants (Institut de la statistique du Québec, 1^{er} juillet 2021), répartie sur une superficie de plus de 69,37 km². C'est une communauté dynamique et diversifiée où se côtoient art, artisanat, agriculture, industries, commerces, services de proximité, infrastructures de loisirs et espaces culturels.

Le village qui fêtera bientôt ses 350 ans (en 2027) est riche en histoire et en culture. Son église à l'architecture religieuse d'inspiration française (1779-1781) et son phare du Pilier-de-Pierre sont tous deux d'une grande valeur patrimoniale. Berceau de la sculpture sur bois, Saint-Jean-Port-Joli est reconnu pour ses artistes et artisans, ses galeries d'art, ses musées, ses maisons anciennes et ses nombreuses sculptures extérieures dispersées dans le village. Les expériences touristiques y sont également nombreuses, grâce à ses arrêts gourmands, ses cinq grands festivals culturels, ses activités nautiques et ses sentiers de randonnée. Avec la nature à portée de main, du haut de la Tour de l'innovation ou au bout du quai, on ne manque pas d'être charmé par les magnifiques couchers de soleil sur le fleuve.

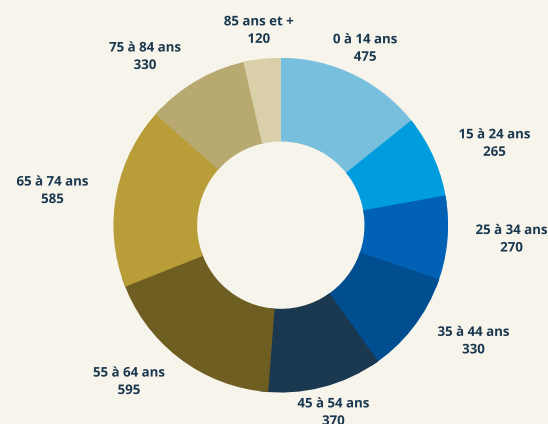
Population

Pyramide des âges de la municipalité, 2021



Statistiques Canada, profil de recensement, recensements 2021.

Nombre de personnes par groupe d'âge, 2021



Institut de la statistique du Québec, projection de la population des municipalités de 500 habitants, Québec, 2020-2041. Statistiques Canada, profil du recensement, recensements 2021.

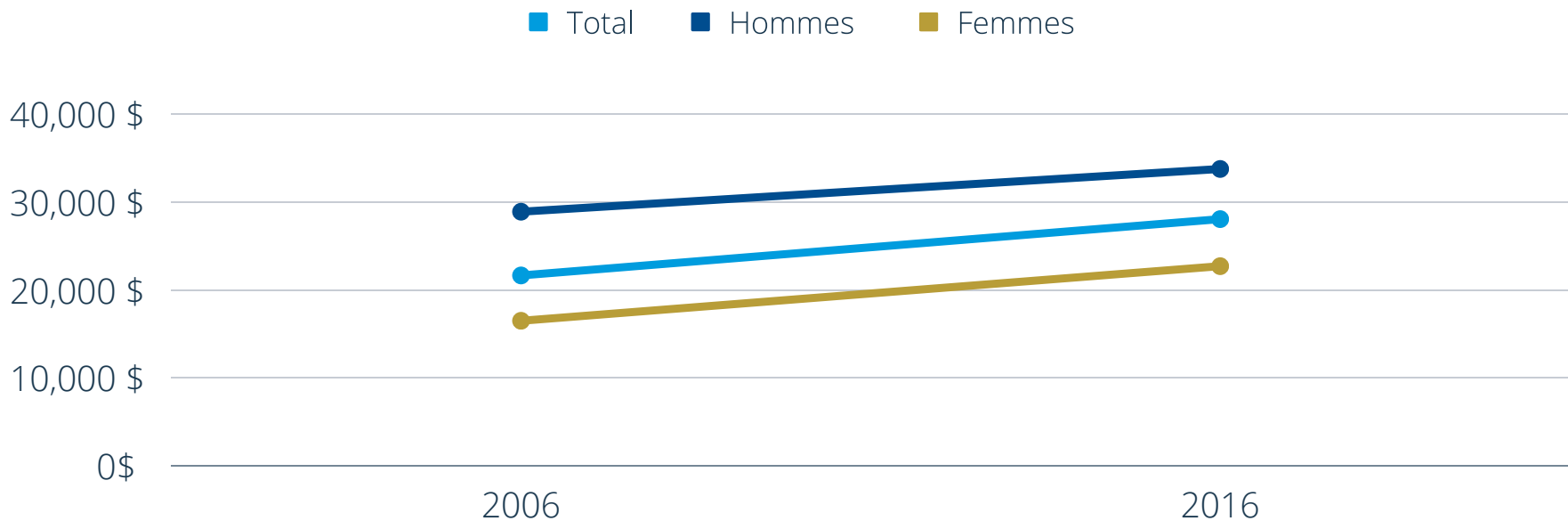
Démographie

Selon le recensement de 2021 de Statistiques Canada, la population de Saint-Jean-Port-Joli s'élèverait à 3 329 habitants, soit une baisse de -2,3% entre 2016-2021. La moyenne d'âge de la population est de 48,6 ans et l'âge médian est de 54 ans. Les personnes âgées de 50 ans et plus représentent près de 53 % de la population totale. Entre 2021 et 2040, on prévoit que la population de la municipalité connaîtra une légère baisse de sa population et que l'âge moyen de la population augmentera de 3,4 ans.

28 057 \$ REVENU MOYEN DE LA POPULATION TOTALE ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS EN 2016

Les hommes âgés de 65 ans et plus disposent, en moyenne, d'un revenu supérieur d'environ 11 600 \$ par rapport aux femmes du même âge de Saint-Jean-Port-Joli.

Revenu moyen de la population totale âgée de 65 ans et plus en 2006 et en 2016







IV

Plan d'action



Notre politique MADA a été créée par et pour les citoyen-nés aînés-es de Saint-Jean-Port-Joli, en s'appuyant sur les principaux constats issus des consultations ainsi que sur les statistiques locales. Celle-ci se veut un moyen efficace de répondre aux besoins des personnes aînées et elle reconnaît l'importance d'informer la population de sa mise en œuvre. Elle prend également en compte les changements qui pourraient survenir et prévoit donc un examen des travaux réalisés dans le cadre de ce plan d'action et des sept champs d'actions.

Espaces extérieurs et bâtiments

Orientation

Améliorer l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux infrastructures municipales en faveur des personnes aînées.

À Saint-Jean-Port-Joli, certains espaces et parcs ne sont pas accessibles aux personnes qui se déplacent à pied. C'est pourquoi les espaces extérieurs et les plateaux sportifs au cœur du village gagneraient à être bonifiés par des aménagements mieux adaptés aux aînés-es qui les fréquentent autant pour faire des activités sportives de plein air que pour socialiser. La saisonnalité de certains lieux a également été soulevée: l'accès au quai en hiver, par exemple, serait apprécié.

Parmi les personnes consultées, une vingtaine mentionnent l'accès difficile à certains commerces et services de proximité, mais aussi à certaines infrastructures municipales communautaires et culturelles visitées quotidiennement, dont la Maison communautaire Joly. L'accès au bâtiment municipal et aux services qu'il contient (bibliothèque, salle du conseil, centre socio-culturel Gérard-Ouellet, toilettes publiques) se révèle méconnu et laborieux. Les commentaires formulés font finalement état de l'absence de toilettes publiques accessibles en extérieur toute l'année.

Objectifs (smart)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Augmenter les occasions de socialisation, de vie active et communautaire pour les personnes âgées.	Évaluer le potentiel des parcs et plateaux de loisirs extérieurs estivaux de la municipalité en fonction des besoins des aînés-es.	Rapport complété sur le potentiel des lieux communautaires extérieurs accessibles ou à aménager	Responsable: Municipalité Partenaires: Comité de suivi MADA URLS	Humaine: Municipalité Services des loisirs (coordinateur des plateaux) et travaux publics Comité de l'urbanisme	3 mois
	Planifier des activités estivales pour les personnes âgées.	Aménagement d'au moins trois lieux extérieurs dédiés aux loisirs des personnes âgées et aux activités multi-générationnelles, notamment la pétanque au Parc intergénérationnel	Responsable: Municipalité Partenaires: URLS	Humaine: Services des loisirs (coordinateur des plateaux) Travaux publics Bénévoles Financière: \$\$ Recherche de financement	Entre 6 et 36 mois

Faciliter l'accessibilité des infrastructures municipales

<p>Établir un protocole d'accès à l'édifice municipal pour les personnes à mobilité réduite</p>	<p>Adoption d'un protocole d'accès incluant un espace de stationnement pour personnes à mobilité réduite Affichage et diffusion de l'information</p>	<p>Responsable : Municipalité Partenaires: MRC (soutien communication) OPHQ (guides techniques)</p>	<p>Humaine: DG et élus Service des communications Financière: \$ Expertise externe (graphisme et impression)</p>	<p>6 mois</p>
<p>Évaluer les possibilités d'aménagement pour faciliter l'accès à la Maison communautaire Joly</p>	<p>Plan d'aménagement pour une accessibilité universelle à la Maison communautaire Joly</p>	<p>Responsable : Municipalité Partenaires: OPHQ (guides techniques) MAMH (Programme d'infrastructures MADA \$)</p>	<p>Humaine: Municipalité Financière: \$\$ Expertise externe d'aménagement et recherche de financement</p>	<p>12 mois</p>

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus



Habitat et milieu de vie

Orientation

Consolider et moderniser les infrastructures communautaires, de logement et de transport.

La majorité des personnes âgées consultées vivent dans leur propre maison ou logement privé et se sentent autonomes (93,4%) dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes. Elles sollicitent cependant de l'aide pour l'entretien ménager intérieur et extérieur à l'occasion. Si leur résidence répond actuellement à leurs besoins (96,8%), leur espace de vie pourrait devenir trop grand et difficile d'accès en raison des escaliers, comme c'est déjà le cas pour certain-es répondant-es.

Le manque de logements abordables pour les personnes semi-autonomes a été souligné lors de la consultation publique. Il est suggéré de prioriser les logements pour personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi que l'exploration de nouvelles formules innovantes de logement collectif qui se prêteraient bien à Saint-Jean-Port-Joli: les unités annexes d'habitation, les mini-maisons, les coopératives d'habitation intergénérationnelles, etc.

Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Augmenter l'accès à des logements adaptés pour les personnes âgées à Saint-Jean-Port-Joli	Identifier les besoins, les offres actuelles de logement et les possibilités de développement d'habitation collective innovante	Rapport des besoins, des offres actuelles de logement et des possibilités de développement d'habitation collective innovante (coopérative inter-générationnelle, maison bigénérationnelle, annexes)	Responsable: Municipalité Comité de suivi MADA Partenaires: ORH MRC Tables des aînés-es de Chaudière-Appalaches AQDR Fédération des coopératives d'habitations de Chaudière-Appalaches (informations pratiques)	Humaine: Municipalité Comité de l'urbanisme Consultations partenaires	12 mois
	Élaborer un plan de développement des logements adaptés pour les personnes âgées en fonction du rapport	Adoption d'un plan de développement des logements adaptés pour les personnes âgées Plus d'options pour les personnes âgées afin de demeurer dans leur milieu Attractivité pour les nouveaux résidents	Responsable: Municipalité Comité d'urbanisme Partenaires: ORH MRC	Humaine: Municipalité, élus et partenaires Comité de suivi MADA Financière: \$\$ Mesures incitatives et soutien	24 mois

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus

Sécurité, transport et mobilité

Orientation

Élaborer un plan stratégique à long terme pour assurer la sécurité dans le village

La sécurité dans les différents modes de transport ainsi que la mobilité active sont des préoccupations majeures pour les résident-es de Saint-Jean-Port-Joli consulté-es. Les personnes âgées consultées utilisent principalement la voiture (80,3 %) ou la marche (18 %), ou les deux. Si la plupart parviennent à se déplacer facilement, certains de leurs trajets piétonniers sont rendus difficiles en raison de la vitesse des automobilistes et de l'absence de trottoir dans les rues. Une douzaine de personnes interrogées admettent ne pas se sentir en sécurité à vélo ou à pied dans leurs déplacements quotidiens. Les commentaires formulés font état de diverses lacunes, telles que le manque d'entretien des trottoirs en hiver et le manque d'espaces réservés aux piétons. Pour assurer la sécurité des personnes âgées et de toute la population, mais aussi encourager les déplacements actifs, il est souhaité que les trottoirs soient bien entretenus toute l'année et que des passages piétons soient ajoutés et respectés. Pour ce faire, il est également demandé à ce que la surveillance de la vitesse soit renforcée.



Les personnes interrogées sont généralement satisfaites des services de proximité. Cependant, elles souhaiteraient que les transports collectifs soient développés et adaptés pour en faciliter l'accès. Des mesures devraient être prises pour améliorer et informer la population sur les transports collectifs. La création d'une liste de personnes disponibles pour offrir un transport d'accompagnement, pour pallier au manque de taxis, est suggérée.

Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Renforcer la sécurité piétonnière et celle des cyclistes afin de prévenir les accidents	Déployer des mesures incitatives de respect de la vitesse	L'installation de deux indicateurs de vitesses fonctionnels à des endroits stratégiques dans la municipalité Le déplacement des indicateurs de vitesse plusieurs fois par année	Responsable: Municipalité Partenaires: MTQ	Humaine: Municipalité Travaux publics Financière: \$\$\$	6 mois
	Planifier des représentations auprès de la SQ pour faire respecter la limite de vitesse	Respect de la vitesse sur la 132, au centre du village, et sur la 204, particulièrement près de l'épicerie.	Responsable: SQ et municipalité	Humaine: Direction générale et élus municipaux	6 à 36 mois
	Procéder à une campagne de sensibilisation au respect des limites de vitesse	Campagne de sensibilisation visuelle (affiches pour les automobilistes au coeur du village) et sur toutes les plateformes, déployée annuellement	Responsable : Municipalité et comité de suivi MADA Partenaires: MTQ SQ Piétons Québec (ressource externe)	Humaine: Direction générale Service de communication Service des travaux publics Financière: \$\$ (communications)	6 à 36 mois

	Prévoir des représentations auprès du ministère des Transports en vue d'installer une nouvelle traverse piétonnière	Installation d'une traverse piétonnière sur la 204 en face de l'épicerie	Responsable: MTQ Municipalité	Humaine: direction générale et élus	12 mois
	Prévoir des représentations auprès du ministère des Transports en vue de faire diminuer la limite de vitesse aux endroits problématiques	Diminution de la vitesse au centre du village et près de l'épicerie.	Responsable:MTQ Municipalité Partenaires: SQ	Humaine: direction générale et élus	36 mois
Développer des services de transport adaptés aux besoins des personnes âgées	Établir la liste des besoins en transport (ex: taxi, transport collectif, etc.) et des adaptations nécessaires pour mieux y répondre.	Ajustement des services de transport pour répondre aux besoins des personnes âgées Collaboration avec les organismes de transport	Responsable: Municipalité MRC Comité de suivi MADA Partenaires: Accès-L'Islet CAB	Humaine: Municipalité Transporteurs	18 mois
Diffuser l'information concernant les moyens de transport adaptés aux personnes âgées dans la municipalité	Faire connaître les services de transport aux personnes âgées et leur famille	Bottin des services Page web municipale dédiée au transport Collaboration avec les organismes de transport	Responsable: Municipalité Comité de suivi MADA MRC Partenaires: Accès-L'Islet CAB	Humaine: Service des communications de la municipalité et des partenaires Financière: \$	18 mois

Encourager les déplacements actifs dans le cœur du village

Doter la municipalité d'une politique de mobilité durable (corridors, aménagements utilitaires et bienveillants dans le noyau villageois) et d'un comité de suivi.

Adoption d'une politique qui encourage les déplacements actifs en incluant notamment:
la mise en place de corridors de marche et de trottoirs;
l'aménagements utilitaires et bienveillants;
l'ajout d'une piste cyclable.

Nomination des membres du comité de mobilité durable et des déplacements actifs

Responsable:
Municipalité
Comité de suivi MADA
Comité d'urbanisme
Partenaires:
MRC
MTQ
Route verte
Piétons Québec (ressource externe)

Humaine:
Municipalité (coordonnateurs des plateaux et de la vie communautaire) et élus municipaux
Services des communications
MTQ
onmarcheonroule.org (outils)

36 mois

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus

Participation sociale et loisirs

Orientation

Favoriser une plus grande implication des personnes âgées et des bénévoles en leur offrant un soutien logistique et financier afin de répondre à leurs besoins en matière de loisirs et de divertissement.

Avant la pandémie, 95,1 % des répondant-es pratiquaient une forme de loisir, le plus souvent individuellement, en famille ou entre amis. Quant aux activités de loisir, elles étaient pour la plupart soutenues grâce à l'implication de personnes âgées bénévoles. En effet, 72,6% des personnes interrogées faisaient du bénévolat avant la pandémie et se sentaient valorisées par leur engagement. Toutefois, celles-ci ont évoqué la difficulté croissante de trouver des bénévoles pour animer les activités, principalement en saison estivale, et le manque de diversité dans l'offre de loisirs pour aînés-es. En contrepartie, plus d'un tiers (39,1%) des personnes interrogées non-impliquées ont exprimé un intérêt pour le bénévolat si elles pouvaient être orientées.



Un soutien logistique de la part de la municipalité est souhaité pour diversifier l'offre d'activités culturelles via les infrastructures culturelles municipales, et maintenir l'engagement bénévole. Lors de la consultation publique, des pistes d'activités supplémentaires comme des activités intergénérationnelles, des cafés-rencontres, des cours de peinture et des projections diurnes de cinéma, ainsi que des tarifs plus « accessibles » pour la location d'espaces ont été proposés.

Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées par un mode de vie sain, actif et créatif.	Déployer une offre d'activités de loisirs diversifiée et accessible, particulièrement en période estivale et incluant notamment: café culturel; cours de peinture; films en après-midi; clubs de lecture.	Plus d'occasions pour les aînés de bouger et de créer dans leur milieu en période estivale Programmation annuelle de loisirs pour personnes aînées	Responsable: Municipalité Organismes communautaires et culturels du milieu (Comité café culturel, bibliothèque, Centre socioculturel Gérard-Ouellet, etc.) Partenaires: MRC (Entente de développement culturel) FADOQ CDC - ICI Montmagny-L'Islet	Humaine: Services des Loisirs (coordonnateurs sportif, des plateaux et de la vie communautaire) Acteurs culturels de Saint-Jean-Port-Joli Bénévoles Financière: \$\$ Financement à trouver selon les projets	12 mois
	Supporter les organismes communautaires veillant sur la qualité de vie des personnes âgées.	Salles à prix abordable pour les activités de loisir Mise en place d'un lieu permanent dédié aux personnes âgées Mise à disposition de matériel Collaboration accrue avec les coordonnateurs du service de loisirs Concertation des organismes	Responsable: Organismes communautaires Municipalité Partenaires: URLS	Humaine: Services des Loisirs Financière: \$	12 mois

Augmenter la présence de bénévoles dans les organismes	Dresser la liste des besoins en termes de bénévoles dans les différents organismes et dans les services municipaux	Liste des besoins mise à jour régulièrement	Responsable: Organismes communautaires CDC - ICI Montmagny-L'Islet Municipalité CAB	Humaine: Organismes communautaires Municipalité (service des communications) Bénévoles	12 mois
	Faire connaître les occasions de bénévolat par différents moyens de communication	Offres de bénévolat répertoriées sur le site web municipal Bottin des organismes Augmentation des aînés-es impliqué-es dans les organismes	Responsable: Organismes communautaires Municipalité Comité de suivi MADA Partenaires: CAB Attisée	Humaine: Organismes communautaires Bénévoles Municipalité (service des communications)	12 mois
Planifier annuellement une rencontre avec les personnes âgées pour discuter des besoins	Organiser un café-rencontre avec les personnes âgées	Un café-rencontre avec les personnes âgées Mise à jour des besoins et aspirations des personnes âgées	Responsable: Comité de suivi MADA Municipalité Partenaires: Organismes communautaires CAB FADOQ	Humaine: Municipalité Bénévoles F: \$	12 à 36 mois

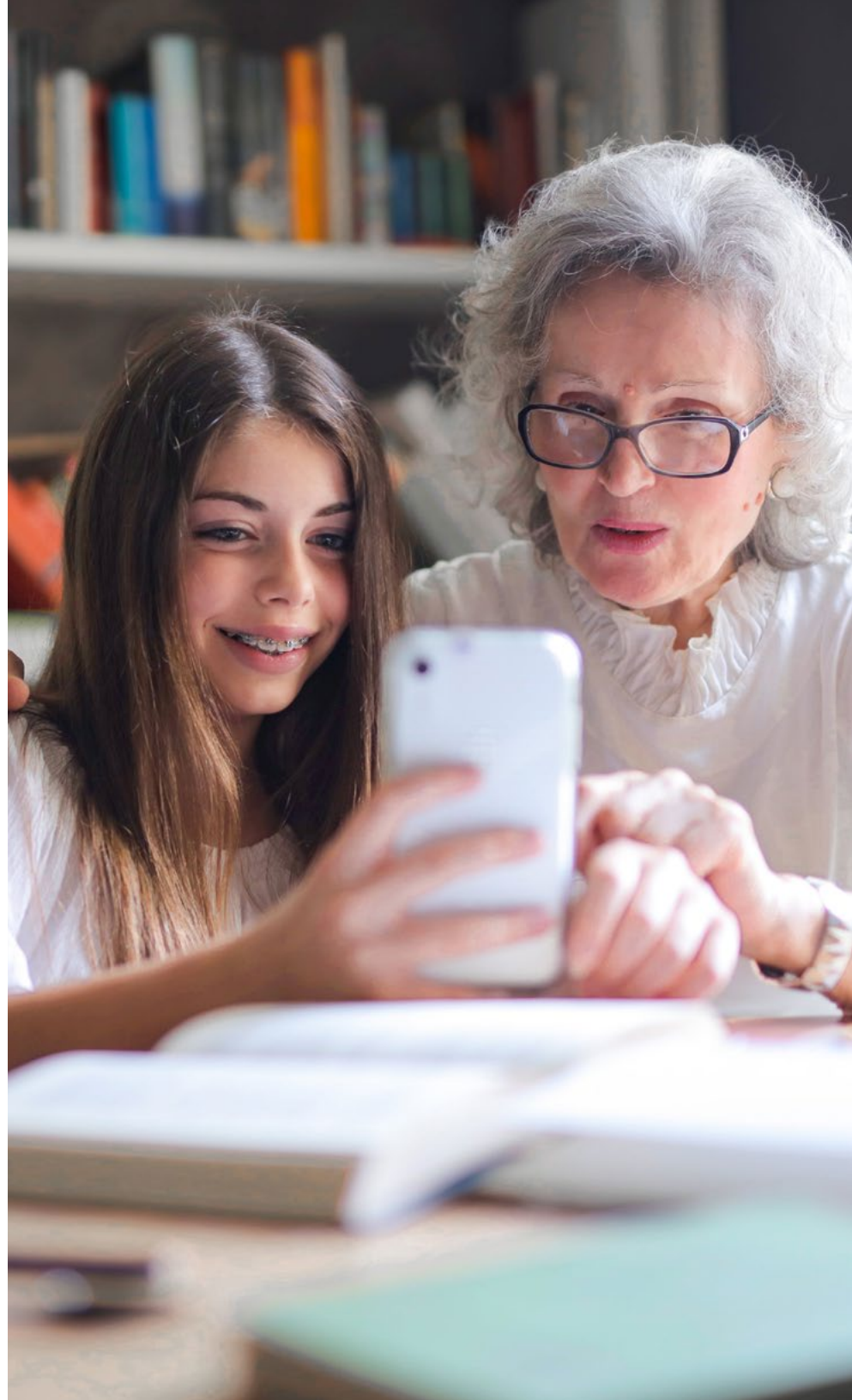
Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus

Respect et inclusion sociale

Orientation

Valoriser et accroître la participation sociale des citoyens aînés

Les résultats du sondage ont montré que les personnes âgées sont généralement bien respectées (93,5%) et que la population est prête à les accueillir ainsi qu'à participer à des activités intergénérationnelles (75,3%). Les discussions ont toutefois mené à la conclusion que l'âgisme, la maltraitance et la proche-aidance sont des sujets largement méconnus qui mériteraient d'être mieux compris. C'est pourquoi il serait souhaitable de sensibiliser la population de manière globale et continue. La politique MADA fait partie de cette démarche.



Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Sensibiliser la population à propos de l'âgisme et de la maltraitance envers les personnes âgées	Informar les citoyens sur l'existence de l'âgisme et de ses impacts sur les personnes âgées	Articles sur des exemples concrets d'âgisme et de maltraitance, ainsi que sur les gestes de bienveillance à encourager à l'égard des personnes âgées Témoignages qui illustrent la contribution des personnes âgées à la communauté	Responsable: Comité de suivi MADA Municipalité Partenaires: Table des aînés-es de Chaudière-Appalaches CAB AQDR	Humaine: Partenaires Municipalité (service des communications) Bénévoles (témoignages) F: \$	En continu
Voir à ajouter un volet « personnes âgées » au niveau de l'accueil des nouveaux arrivants	Bonifier la trousse des nouveaux arrivants	Une trousse de bienvenue adaptée aux personnes âgées, incluant le bottin des services	Responsable: Municipalité Partenaires: Organismes communautaires MRC	Humaine: Municipalité (Services des loisirs et des communications) F: \$ (trousse papier)	24 mois

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus

Communication et information



Orientation : Améliorer les canaux de communication et les plateformes d'information

Les principaux moyens de communication privilégiés par les répondants-es pour se tenir informé-es sont les sites web, les journaux locaux et Facebook. Il est donc important de varier les moyens de communication utilisés pour rejoindre les personnes âgées. L'engagement d'un-e responsable des communications devient indispensable afin de maintenir le site web de la municipalité à jour régulièrement et d'assurer le suivi des communications municipales. Il est également suggéré de dynamiser les communications municipales dans le journal local.

Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Contribuer à garder les personnes âgées bien informées au niveau de la vie citoyenne ainsi que des services et loisirs offerts dans leur communauté.	Informar les personnes âgées en utilisant des canaux de communication diversifiés (journal, réseaux sociaux, site web, etc.)	Bottin des services (papier et en ligne) Nouveau site web plus navigable (information facile à trouver)	Responsable: Municipalité Partenaires: MRC Attisée	Humaine: Service des communications F: \$\$	12 mois
	Bonifier les pages Facebook municipales et le site web de la municipalité	Information mise à jour quotidiennement ou mensuellement, selon le cas	Responsable: Municipalité	Humaine: Services des communications F: \$	En continu

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus



Santé et services sociaux

Orientation

Élaborer des stratégies pour améliorer l'accès et la qualité des services de santé et de bien-être

Les personnes âgées de Saint-Jean-Port-Joli déclarent être en bonne santé physique (96,8%) et mentale (100%) et souhaitent rester dans la municipalité, plus encore à leur domicile. C'est pourquoi les services les plus connus sont la popote roulante, les services de livraison et l'aide et les soins à domicile. Il apparaît en ce sens important de faire connaître les services destinés aux proches aidants (les moins bien connus), en commençant par une explication de ce qu'est un proche aidant. L'élaboration d'un bottin des services et la diffusion des répertoires déjà existants sont également envisagées afin que les personnes âgées restent à l'affût de tous les services auxquels elles ont droit.

Toutefois, il existe des préoccupations par rapport à l'accès aux services sociaux et à la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. On soulève le désir de bénéficier d'une deuxième ressource IPS pour favoriser une meilleure couverture des services sociaux et médicaux, ainsi que de plages horaires élargies pour l'accès aux services médicaux.

Objectifs (SMART)	Actions	Résultats attendus	Responsables et partenaires	Ressources (humaine, financière, etc.)	Échéancier (36 mois)
Assurer le maintien des services de santé et de proximité favorisant la qualité de vie des personnes âgées	Supporter les initiatives du milieu dans leurs démarches de bonification de la couverture et de maintien de services sociaux et de santé.	IPS supplémentaire Clinique IPS Attractivité des médecins	Responsable: CISSS Chaudière-Appalaches Fondation des services de Santé de la MRC	Humaine: CISSS	En continu
Maximiser l'accès à l'information concernant les services de santé offerts pour guider les personnes âgées	Diffuser le Répertoire des services pour les personnes âgées de la MRC de L'Islet	Diffusion sur le site web et dans les communications municipales du Répertoire des services pour les personnes âgées de la MRC de L'Islet	Responsable: Municipalité Comité de suivi MADA Partenaires: MRC CISSS Organismes communautaires	Humaine: Service des communications F: \$	6 mois

Encourager le maintien à domicile des personnes âgées

Supporter les organismes communautaires offrant des services à domicile	Collaboration avec les organismes communautaires offrant des services à domicile	Responsable: CISSS Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud Chaudronnée du Bel-Âge Partenaires: Municipalité MRC	Humaine: Organismes communautaires Bénévoles Coordonnateur de la vie communautaire Financière : \$ (subvention aux organismes)	En continu
Étudier la possibilité d'implanter le concept de gériatrie sociale à Saint-Jean-Port-Joli	Rapport de faisabilité du projet de gériatrie sociale à Saint-Jean-Port-Joli	Responsable: Municipalité CISSS - CLSC Comité de suivi MADA Partenaires: Fondation Ages - Vieillir mieux Fondation des services de Santé de la MRC de L'Islet Table de concertation des aînés-es	Humaine: CISSS Municipalité et élus municipaux Expertise externe F: \$\$	36 mois
Faire connaître le soutien, notamment financier, aux proches aidants	Diffusion de l'information sur les ateliers de soutien, incluant le soutien financier et les crédits d'impôt, pour les proches aidants	Responsable: Centre d'Action bénévole Partenaires: Municipalité MRC	Humaine: Organismes Bénévoles Municipalité (Service de communication)	En continu

Légende ressources financières: \$: Moins de 5 000 \$ • \$\$: 5 000 à 15 000 \$ • \$\$\$: 15 000 à 30 000 \$ • \$\$\$\$: 30 000 \$ et plus



Liste des abréviations

AQDR: Association québécoise pour les droits des retraité-es

CAB: Centre d'action bénévole

CISSS: Centres intégré de santé et services sociaux

CLSC: Centre local de services communautaires

FADOQ: Fédération de l'Âge d'Or du Québec

IPS: Infirmier-ère praticien-ne spécialisé-e

MADA: Municipalité Amie des Aînés-es

MAMH: Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MRC: Municipalité régional de comté

MTQ: Ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

ORH: Office régionale d'Habitation

RPA: Résidence pour personnes âgées

SQ: Sécurité du Québec

URLS: Unité régionale du loisir et du sport



7, place de l'Église
Saint-Jean-Port-Joli
GOR 3G0

418-598-3084

info@saintjeanportjoli.com

www.saintjeanportjoli.com

Avec la participation de :

